

PREFECTURE DU GARD

17 JAN. 2024

L.C.

**Monsieur le Préfet**

Direction de la citoyenneté, de la légalité et de la coordination  
Bureau de la réglementation générale et de l'environnement  
10 avenue Feuchères  
30045 Nîmes cedex 9

Pour l'enquête publique concernant la demande d'enregistrement de la société SUD ENVIRONNEMENT ET TERRASSEMENT, pour une installation de tri et valorisation des matériaux à SAINT-DÉZÉRY (30190), je souhaite donner un avis favorable.

Ayant connaissance du lieu, le site est propre et n'a pas été dégradé. Le recyclage devient une nécessité.

Il est à noter que ce type de structure limite les décharges sauvages., comme ce fut le cas à BOUCOIRAN ET NOZIÈRES où 3000 m<sup>3</sup> ont été déchargés en pleine forêt (article sur le Midi Libre du 15.03.2023) – un autre exemple cité au journal télévisé ce week-end, sur la commune de MIRAMAS dans les Bouches du Rhône.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma considération respectueuse.

BRÉJON Jean-Charles  
GUARRIGES- SAINTES-EULALIE - 30190

3983 1A-03 LA POSTE

16-01-24. LV FRANCE



Préfecture du Gard  
Direction de la Citoyenneté, de la légalité  
et de la coordination  
Bureau de la réglementation générale  
et de l'environnement